



GUIDE DES AUTEURS DE LA REVUE « GEMMES »

SOUSSION DES ARTICLES

Les articles pour la revue « GEMMES » doivent être soumis à l'Association Gemmologie & Francophonie par mail à gemmofranco@protonmail.ch

Les articles doivent rentrer approximativement dans deux catégories : des articles relativement longs, environ 5000 mots, et des notes plus courtes, de l'ordre de mille mots. Pour des articles dépassant largement 5000 mots, contacter d'abord l'éditrice-en-chef avec un bref projet pour obtenir son accord.

Les articles sont censés être originaux, et donc ne peuvent être soumis s'ils ont déjà été publiés ailleurs. Pour les traductions ou résumés d'articles déjà publiés, contacter l'éditrice-en-chef avec l'article original pour obtenir son accord.

Les articles doivent pouvoir s'inscrire dans les grandes catégories du journal :

- Gemmologie de laboratoire
- Marché
- Séminaires & colloques
- Un jour, une curiosité
- Au coeur des gemmes
- On partage
- Diligence & impact

Les articles doivent être soumis en français, avec si possible un abstract et des légendes de figures en anglais. Si l'anglais n'est pas votre langue, l'équipe de la revue se chargera de la traduction.

Utiliser une police lisible (Colibri, Times, Arial par ex), taille 12, avec un interligne de 1,5 ligne.

ÉVALUATION DES ARTICLES

Tous les articles, quelle que soit leur longueur et la catégorie à laquelle ils appartiennent, sont soumis à deux relecteurs anonymes. Les relecteurs sont choisis par les éditeurs suivant les domaines de compétence que nécessite l'article soumis. Les relecteurs peuvent faire partie des éditeurs et du « comité de lecture » de la revue « GEMMES », mais d'autres personnes peuvent être sollicitées suivant les sujets et les compétences nécessaires.

Les relecteurs évaluent l'article de façon indépendante, et suggèrent éventuellement des corrections et modifications. Suite au retour des relecteurs, les éditeurs feront parvenir ces commentaires aux auteurs. Ceux-ci renverront leur article à l'éditrice dans les semaines suivantes, après avoir répondu aux questions des relecteurs et en ayant modifié le texte en conséquence. Les éditeurs associés et l'éditrice en chef se chargeront des derniers problèmes de fond et de forme s'il en reste, et communiqueront aux auteurs la version prête à éditer.

Les auteurs auront donc l'opportunité de relire les épreuves des articles avant publication, uniquement pour faire des corrections d'orthographe ou signaler les erreurs d'agencement et de typographie, et non pour une vraie modification de texte (rajout ou suppression).

Lorsque l'article est publié, ils reçoivent le fichier pdf de leur article.

STRUCTURE DE L'ARTICLE

Titre :

Le titre doit être relativement bref, et décrire le plus précisément possible le contenu de l'article.

Auteurs :

Donner le prénom et nom de chaque auteur, leur affiliation, email, ainsi que leur adresse complète si possible. Indiquer l'auteur correspondant par une note de bas de page.

Résumé :

Un résumé en français et anglais d'environ 300 mots est demandé, présentant le sujet et donnant les conclusions principales de l'article.

Mise en forme :

Pour les articles à contenu scientifique, il est recommandé de suivre le plan suivant :

- Introduction
- Matériaux et méthodes
- Résultats
- Discussion
- Conclusion
- Références bibliographiques

Un plan simplifié sera utilisé pour les autres papiers et il sera demandé a minima une introduction et une conclusion pour faciliter la lecture de l'article par le lecteur.

Les notes de bas de pages sont tolérées mais elles ne doivent pas être trop nombreuses.

Figures et tableaux

Figures : Pour les photographies, les spectres et autres figures graphiques, fournir un fichier en haute résolution (jpeg ou .tif per ex) de 300 dpi avec une taille d'au moins 10x15 cm. Les formats vectoriels comme .eps sont souhaitables pour les figures au trait.

Toutes les illustrations (photos, schémas) doivent être numérotées de façon consécutive en chiffres arabes (Figure 1, Figure 2, etc.). Toute illustration doit être accompagnée d'une légende qui décrit ce qu'il y a à voir dans cette illustration, avec échelle ou dimensions écrites. Pour les micrographies, une échelle doit être indiquée sur la photo ou dans la légende. Pour toutes les photographies, le nom du photographe doit être fourni (s'assurer que la photo est libre de droits ou bien acquérir les droits). Pour les figures au trait ou figures spectrales, s'assurer que les caractères utilisés sont suffisamment gros pour être lus facilement après réduction de la figure à une colonne du magazine.

Tableaux : Les tableaux de résultats (analyses chimiques par ex) doivent être fournis dans un format simple (Word ou Excel par ex.). Comme les figures, ils sont numérotés consécutivement et appelés dans le texte : Tableau 1, Tableau 2, etc.

Dans le texte : Figures et tableaux doivent être tous appelés dans le texte de l'article de façon consécutive (la figure 3 avant la figure 4, etc.). L'appel aux figures et aux tableaux doit se faire dans le texte par : Figure 1 et Tableau 1.

Dans les légendes : De préférence, les légendes de figures doivent être soumises à la fois en français et en anglais. Les figures et tableaux doivent se présenter ainsi :

Figure 1 : Légende -avec indication de la largeur de champ, si l'échelle n'est pas présente sur la figure elle-même (à noter que les mentions x20 ou « agrandissement de 20x » ne sont pas acceptés). Indiquer le détenteur des droits de la figure si nécessaire. Pour les œuvres d'art, indiquer la date de création, l'artiste, les matériaux utilisés, la ville et le lieu de dépôt de l'œuvre.

Tableau 1 : Tout tableau doit avoir au moins un titre, sinon une légende.

Références bibliographiques

Les références sont à citer dans l'ordre alphabétique des auteurs puis par année de publication.

Les références doivent être fournies dans le style suivant. Bien s'assurer que toutes les informations demandées par le style de référence sont fournies.

- Pour un article :

Auteur(s) initiale(s) (année) Titre complet. *Journal*, Vol., n° , pp., doi ou URL éventuellement.

Avec un seul auteur :

Ex : Calas G. (1978) Le chrome et la couleur des minéraux : un exemple « pédagogique ». *Revue de gemmologie a.f.g.*, **54**, pp. 6-8.

appelé dans le texte comme (Calas, 1978)

Avec deux auteurs :

Raman C.V., Jayaraman A. (1953) The structure of opal and the origin of its iridescence. *Proceedings of the Indian National Science Academy, Part A: Physical Sciences*, **38**, 101-108.

Appelé dans le texte comme (Raman & Jayaraman, 1953)

Avec plusieurs auteurs :

Jennings R.H., Kammerling R.C., Kovaltchouk A., Calederon G.P., El Baz M.K. Koivula J.I. (1993) Emeralds and green beryls of upper Egypt. *Gems and Gemology*, **29**(2) 100-115.

Appelé dans le texte comme (Jennings *et al.*, 1993)

- Pour un livre :

Auteur(s) initiale(s) (Année) Titre complet. Si approprié, série dont le livre fait partie. Edition (s'il y a lieu), Editeur, lieu de publication, nombre de pages et/ou page(s) consultée(s).

Ex : Chenevière A. (1979) *Emeraude, l'enfer de Colombie*. Collection Planète, Denoël, Paris, 120 p. ou p. 87.

Appelé dans le texte comme (Chenevière, 1979)

Le lien doi (Digital Object identifier) est recommandé s'il est disponible :

Gaillou E. Rossman G.R. (2014) Color in natural diamonds: The beauty of defects. *Rocks & Minerals*, **89**, n° (1), pp 66-75, doi.org/10.1080/00357529.2014.842839

Appelé dans le texte comme (Gaillou & Rossman, 2014)

Remerciements :

Mentionner les personnes ou entités (autres que les co-auteurs) qui ont aidé à la production de l'article, par exemple en fournissant des échantillons ou un financement, en spécifiant très brièvement leur contribution.